



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2385>

Emilie Moreau : Poursuivre notre campagne sur les APC

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2016-2017 - Conseil national de juin 2017 -

Date de mise en ligne : vendredi 23 juin 2017

L'École Émancipée

Nous avons décidé lors du dernier conseil national de la poursuite de notre action "gagner la fin des APC".

On sait la difficulté que nous éprouvons tous dans les départements à mesurer, à comptabiliser de façon précise le suivi de cette action.

Mais on sait aussi qu'après plus de 35 000 engagements à ne plus faire les APC en début d'année, cette question reste importante pour nos collègues. On le voit dans notre dernière enquête sur les rythmes qui compte plus de 28 000 réponses validées. A la dernière question : « Quelles sont les revendications prioritaires portées par le SNUipp-FSU pour améliorer les conditions de travail ? », la suppression des APC arrive en deuxième position après la baisse des effectifs.

Quelques-uns des messages laissés lors de l'enquête sur les rythmes : "Les enseignants ont besoin de temps de concertation et de travail"

"Mettre fin aux APC"

"L'ajout des APC plombe notre temps de travail et de préparation"

"Suppression des APC"

"Les APC ont un impact négatif sur les relations avec les collègues et le travail collectif. Elles n'apportent rien aux enfants en difficulté"

Les collègues ont bien perçus que c'est par le biais des APC qu'il est le plus simple et le plus rapide de baisser le temps et la charge de travail. Ils se sont emparés de notre consigne, de nos arguments.

Tout cela démontre qu'on ne s'est pas trompé de bataille. C'est bien celle du temps et des conditions de travail que nous devons mener en poursuivant notre action de suppression des APC.

Nous devons être fiers de cette première année d'action nationale qui a permis de faire bouger les lignes, qui a obligé le ministère à ouvrir des discussions, qui a redonné du pouvoir à nos collègues, le pouvoir de refuser de faire quelque chose qui n'a pas de sens. Fiers d'avoir fait que le SNUipp est identifié comme le syndicat qui revendique des améliorations quant à nos conditions de travail, qui construit le rapport de force face au gouvernement avec la profession en action.

Une nouvelle période s'ouvre. On ne connaît pas encore le devenir des APC ni comment le gouvernement va entendre la revendication légitime de la profession de baisse du temps de travail. On sait par contre que Blanquer prône dans son livre "L'école de demain" le retour de l'aide personnalisée. Cette aide perso, mesure du gouvernement Sarkozy aujourd'hui disparue du décret ORS, qui avait ouvert la voie à l'externalisation de la difficulté scolaire et à la suppression massive des postes de RASED.

Le ministre a changé, mais pas nos revendications.

Il faut que le SNUipp-FSU continue de creuser le sillon des conditions de travail. En rappelant que les enseignants du primaire sont moins bien payés, moins bien formés que leurs homologues européens.

En rappelant qu'en moyenne un enseignant du premier degré travaille 44 h par semaines scolaires et 20 jours pendant les vacances. Même en ne comptant que 4h de travail par jour pendant les vacances, on dépasse les fameuses 1607 h. En rappelant que ni les APC ni l'AP ne répondent aux différentes problématiques de la difficulté scolaire. Faire réussir les élèves nécessite la baisse des effectifs de toutes les classes, des enseignants mieux formés et des RASED complets en nombre suffisant.

On se rapproche à grand pas des élections professionnelles, c'est une des raisons de montrer que le SNUipp-FSU reste combatif.

Bien sûr une fois cela dit, les modalités de l'action restent à définir. Le risque de durcissement existe bel et bien. Mais pour l'instant, on ne doit pas se faire peur inutilement. Il est certain que le syndicat réfléchira et se retournera vers les collègues si la situation évoluait. Il faut d'ores et déjà poursuivre notre travail de conviction, notre mot d'ordre de réappropriation et on discutera des modalités précises à la rentrée lorsque la situation se sera un peu éclaircie.